



# Retraites : gare à l'accord de dernière minute !

---

Alors que la "délégation paritaire permanente", autrement nommée "conclave", devait rendre ses conclusions mardi, une nouvelle réunion est annoncée pour le lundi prochain. La FSU met en garde contre un accord de dernière minute qui pourrait toujours être conclu entre le patronat et certaines organisations de salarié-es d'ici là sur des aspects particuliers, financés par redéploiement et sans contribution nouvelle des entreprises.

La FSU tient à réaffirmer son opposition au report de l'âge d'ouverture des droits à la retraite à 64 ans et à l'allongement de la durée de cotisation nécessaire à l'obtention d'une retraite à taux plein.

Le rejet de la réforme de 2023 est toujours majoritaire au sein la population. L'intransigeance du patronat qui instrumentalise la situation des finances publiques pour bloquer toute discussion autour d'un abaissement de l'âge légal du départ à la retraite ou le reniement par le Premier ministre de ses propres engagements (des discussions « sans totem, ni tabou ») ont été autant d'indices successifs du refus de revenir sur la réforme Borne de 2023. Quant aux agent-es de la fonction publique, le gouvernement a refusé toute discussion concernant leurs retraites préférant laisser libre cours aux spéculations non dénuées d'arrières pensées sur un prétendu déficit caché des pensions des fonctionnaires.

Des solutions existent pour financer le rétablissement des droits antérieurs, y compris le retour à la retraite à 60 ans avec une pension complète, le rehaussement des minima ou l'amélioration des retraites des femmes. Il est par exemple possible d'augmenter les cotisations de façon progressive et régulière.

L'égalité salariale entre les femmes et les hommes, la hausse des salaires, la fin des exonérations de cotisation seraient des mesures permettant d'améliorer les recettes du système de retraite par répartition et des pensions de l'État. Plus largement, les politiques favorables à l'emploi sont également des leviers disponibles.

Ajouter un étage de retraite par capitalisation ne répondrait en rien aux défis collectifs auxquels les systèmes de retraite sont confrontés. Non seulement il ne s'adresserait qu'aux salarié-es les mieux rémunérés mais il constitue une part de risque élevé de baisse des pensions dans le contexte actuel d'incertitudes économiques.

Les dépenses n'augmentent pas, comme le montrent les travaux du COR, alors que le nombre de bénéficiaires s'accroît mécaniquement du fait de l'allongement de la durée de vie et de l'arrivée à l'âge de la retraite de générations plus fournies. Maintenir la part des richesses produites consacrées aux retraites à hauteur de 13% du PIB, objectif annoncé de la réforme de 2023, revient à appauvrir les retraité-es alors même que la parité de niveaux de vie entre actif-ves et retraité-es est un acquis social majeur du XXe siècle.

Il n'est donc pas acceptable que de nouvelles dégradations soient envisagées, comme un nouveau report de l'âge d'ouverture des droits ou de nouveaux reculs sur les droits familiaux. Alors que la réforme de 2003, qui a supprimé les bonifications des femmes fonctionnaires pour les enfants nés à partir de 2004,

commence à produire ses effets, les pensions des femmes sont déjà significativement amputées relativement à celles des hommes. La FSU revendique le rétablissement de ces bonifications.

Comme une majorité de la population, comme l'essentiel des salarié.es et des fonctionnaires et comme une majorité de député.es qui vient de voter une résolution en ce sens le 5 juin, la FSU continue de revendiquer l'abrogation de la réforme de 2023, imposée par 49.3 alors qu'un puissant mouvement social durait depuis des mois.

La FSU reste déterminée à faire de la question de la protection sociale dans son ensemble et des services publics la pierre angulaire de la rentrée sociale 2025.

Bagnolet, le 20 juin 2025